

## AVIS PUBLIC

**ETUDE DE MARCHE pour ATTRIBUTION du service de mise en œuvre des Actions Pilotes, consistant en des formations courtes dans le domaine du BÂTIMENT DURABLE ET DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (chaîne d'approvisionnement verte) présent dans le catalogue de formation du Projet MA.RE (CUP J45G19000040006)**

**Code CIG Z4A30A8438**

### Province de Livourne Sviluppo srl

#### INVITE

Des agences de formation dotées d'une expertise et d'une expérience étendues dans le secteur de la construction, accréditées dans l'un des 5 territoires impliqués dans le projet MA.RE (Provinces de la Côte Toscane, de la Ligurie, de la Sardaigne, de la Corse et du Var, un département de la région PACA française), participent dans l' **ENQUÊTE DE MARCHÉ pour AFFECTATION du service de mise en œuvre des Actions Pilotes, consistant en des formations courtes dans le domaine du BÂTIMENT DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (chaîne verte) présente dans le catalogue de formation du Projet MA.RE**, dans le cadre du accord entre la Province de Livourne et la Province de Livourne Sviluppo srl, chron. n. 1829 et n. 1848, pour le "MA.RE" MArché transfrontalier du travail et Réseau des services pour l'Emploi", financé par le Programme Maritime Interreg Italie-France 2014-2020, dans le cadre de l'Axe 4, Lot 1. Le projet entend exploiter le potentiel des territoires côtiers pour renforcer le marché du travail régional et transfrontalier et offrir de meilleures opportunités d'emploi aux étudiants, aux travailleurs, aux chômeurs et aux chômeurs grâce à des actions telles que l'expérimentation de services pour soutenir l'adéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre et pour faciliter la mobilité transfrontalière des travailleurs, également grâce à la définition de profils professionnels communs et de parcours de validation des compétences partagés à travers une approche transfrontalière et multi-acteurs.

Il vise donc à identifier une agence de formation ayant des compétences et une expérience dans le secteur de la construction à travers un avis d'étude de marché. Le service sera attribué à la personne qui soumettra l'estimation la plus avantageuse économiquement, reçue dans les délais indiqués dans le présent avis public d'attribution du service, selon les modalités décrites dans l'annexe A) disciplinaire faisant partie intégrante du présent avis.

Le montant de l'offre basée sur l'offre est de **35280 euros plus TVA (le cas échéant)**

#### **1 Objet de cet avis**

La mission porte sur le service de:

Création de formations courtes pour les employés dans le cadre du Catalogue -Annexe C) du présent avis. Les cours auront lieu à **Viareggio** Cette activité de formation sera inhérente aux cours identifiés dans le catalogue ci-joint. En particulier, des activités de cours d'une durée et d'un contenu conformes aux

exigences de cet appel et écrites en détail dans la «Annexe A) Disciplinaire» de cet appel doivent être effectuées. La personne qui soumet la demande doit indiquer le coût horaire. Le service sera attribué à la personne qui soumettra l'estimation la plus avantageuse économiquement, reçue dans les délais indiqués dans le présent avis public, pour l'attribution d'un service pour la **mise en œuvre d'actions pilotes, consistant en de courtes formations dans le domaine du BÂTIMENT DURABLE AND ENERGY SAVING (green supply chain) présent dans le catalogue formation du projet MA.RE**

En raison de l'urgence Covid 19, les activités normalement prévues en présence peuvent se dérouler en DCP sur des plates-formes en mode synchrone.

La recherche et l'identification des utilisateurs appartenant aux cibles identifiées font également l'objet du présent avis. Cette recherche et cette identification doivent être effectuées conformément aux lois en vigueur et doivent garantir la transparence, une diffusion adéquate et l'égalité des chances. . Sera pris en charge par le soignant d'accueil toutes les obligations de l'activité (publicité, assurance, registres, etc.) .

## 2. Durée

Le service débutera à la signature du contrat et se terminera jusqu'au **31 décembre 2021** .

## 3. Exigences nécessaires et critères de sélection

Les organismes de formation accrédités, individuellement, ne doivent pas se trouver dans l'une des conditions d'exclusion prévues par l'art. 80 du décret législatif 50/2016.

### Critères d'évaluation des offres

Les services couverts par le présent avis public seront attribués selon le critère de l'offre économique la plus avantageuse, en ajoutant le score relatif à l'offre technique et le score relatif à l'offre économique.

La commission évaluera les offres techniques et financières et procédera à l'attribution des notes en appliquant les critères et formules indiqués dans cet article.

Critère	Score maximum
Proposition technique	80 points
Offre économique	20 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Le gagnant sera le concurrent ayant obtenu la note la plus élevée, donnée par la somme de la note obtenue pour l'offre technique et celle obtenue pour l'offre économique.

Pour les détails de l'offre technique et économique, voir l'annexe **Disciplinaire - Annexe A)**;

### A - Offre technique (max 80 points)

### B - Offre économique (max 20 points)

Un seuil minimum de **40 points** est envisagé . Le concurrent sera exclu du concours dans le cas où il obtiendrait un score inférieur au seuil susmentionné.

Le service sera attribué à l'agence de formation ayant obtenu la note globale la plus élevée. En cas d'offres ayant obtenu le même score total, le service sera attribué à l'agence qui aura le meilleur score global sur l'offre technique, et en cas d'égalité supplémentaire, un tirage au sort sera effectué.

#### **4. Modalités et délais de soumission des propositions**

Cette documentation doit être jointe au formulaire - pièce jointe B) Formulaire de candidature, signé par le représentant légal du sujet proposant:

- photocopie d'une pièce d'identité valide de l'abonné.
- budget global pour la mise en œuvre de toutes les activités visées à l'annexe A) du règlement au présent avis.
- proposition technique
- offre économique
- déclaration, conformément à l'art. 46, 47 et 76 du décret présidentiel 445/2000, certifiant l'inexistence des conditions d'exclusion prévues à l'art. 80 du décret législatif no. 50/16.

La proposition, établie comme décrit ci - dessus, doit être envoyé par la poste au PEC [info@pec.plis.it](mailto:info@pec.plis.it) au sein et au plus tard le jour du **1 Mars, ici 2021**.

La date d'arrivée du PEC indiquée ci-dessus sera considérée comme valable pour la candidature.

Tout autre mode d'envoi est exclu, sous peine d'irrecevabilité de la demande. Les candidatures envoyées après la date limite ne seront pas prises en considération.

Le texte suivant doit être indiqué dans l'objet du courrier électronique du PEC contenant la demande de participation et la documentation jointe: "**Participation à l'étude de marché pour l'attribution du service de réalisation d'actions pilotes, consistant en des formations courtes sur le terrain de BÂTIMENT DURABLE ET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (chaîne d'approvisionnement verte) présente dans le catalogue de formation du projet MA.RE (CUP J45G19000040006)**".

#### **5. Confidentialité**

Les données personnelles des parties intéressées seront traitées, avec ou sans l'aide de moyens électroniques, dans une mesure limitée et pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de la procédure.

Les données collectées dans le cadre de cette procédure seront traitées conformément à l'art. 13 du décret législatif no. 196 du 30 juin 2003 et modifications ultérieures. et le droit, de la part des parties intéressées, à la confidentialité des données sera garanti conformément à l'art. 7, 8, 9 et 10 du même décret.

#### **6. Publicité**

Cet avis est publié sur le site Internet de la Provincia di Livorno Sviluppo srl jusqu'à la date utile pour la soumission des propositions.

#### **7. Clauses finales**

Cet avis n'engage en aucun cas la Province de Livourne Sviluppo à établir des relations contractuelles avec les agences de formation qui seront identifiées comme des contractants potentiels du service. Dans tous les cas, cet avis a une valeur purement cognitive et n'engage pas la Province de Livourne Sviluppo et, en cas de non-attribution, le gagnant ne pourra rien réclamer à la Province de Livourne Sviluppo.